

Madame, Monsieur VERSOLATTO VIRGINIE
QUAI AUGUSTE SALETTES
46400 ST CERE

SOUILLAC, le 07-06-2024

Objet : Taxe de séjour - Reçu de déclaration

Madame, Monsieur,

Vous venez de compléter une fiche de déclaration pour l'hébergement suivant :
CAMPING LE SOULHOL Quai Auguste Salettes 46400 ST CERE

Cette déclaration concerne la période suivante : MAI 2024

Voici le détail de cette déclaration :

	Nombre de nuitées	Tarif	Total
Nuitées taxées	945	0.80 €	756.00 €
Nuitées exonérées	69	0.00 €	0.00 €
Dont part locale			525.00 €
Dont taxe additionnelle départementale 10%			52.50 €
Dont taxe additionnelle régionale 34%			178.50 €
Dû par l'hébergeur	1014		756.00 €

Par le biais de ce reçu, nous accusons réception de cette déclaration.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations.

Le régisseur de la Taxe de Séjour,
C. TERLIZZI.

Régisseur principal : Christine TERLIZZI
Régisseur adjoint : Isabelle DUPRET

Tél. : 05 65 33 22 04
Courriel : taxesejour@vallee-dordogne.com